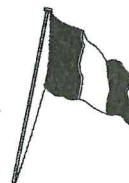


LA GRESLE



REFLEXIONS !...



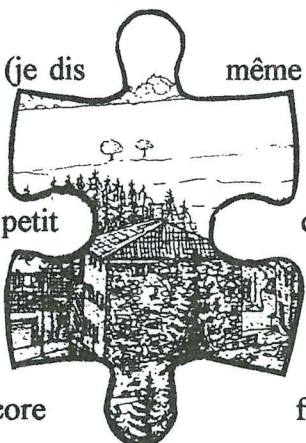
Tous nos hommes politiques, peu importe la couleur, jurent leurs grands dieux qu'ils ont dans les tripes la défense du monde rural, de nos campagnes, donc de La Gresle.

Seulement, si le discours est séduisant, les actes concrets allant dans ce sens sont inexistants.

Que réclament nos villages, que réclame La Gresle ?

- Conserver, voire développer l'artisanat (les implantations d'entreprises, c'est fini, et il ne faut pas rêver). Mauvaise surprise, si un jeune veut "se mettre à son compte", s'il n'a pas le bon code N.A.F (qui caractérise son activité), vous avez droit à ... zéro ! Et c'est souvent malheureusement le cas.

- Conserver (je dis même plus créer) les commerces. Oui, nous avons droit à des subventions pour les désertent hypers. A quand permette enfin au petit grandes chaînes ?



moderniser les magasins. Pour quelle finalité si les clients parce que les prix sont 10 à 20 % plus cher que dans les une véritable réforme du circuit de distribution qui commerce de survivre face à la concurrence déloyale des

- Conserver regroupements c'est bien, mais encore

les écoles. Là encore, le vent souffle en faveur des entre différentes communes et "secouer le mammoth", faut-il prendre en compte tous les paramètres.

- Conserver nos agriculteurs. En l'absence d'une véritable politique des revenus de nos agriculteurs, la redistribution des aides européennes est en pleine réforme. Je souhaite que l'on prenne réellement en compte les petits exploitants des zones de montagne (petits par rapport aux céréaliers des plaines).

Heureusement, La Gresle conserve sa messe dominicale qui maintient les rencontres et l'animation du dimanche.

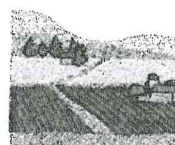
Alors, pourquoi ces hommes politiques qui réclament le maintien du cumul des mandats pour, paraît-il, ne pas être coupés de leurs électeurs, ne prennent pas en compte leurs aspirations ? Les sanctions, d'ailleurs, n'ont pas tardé avec :

- le fort pourcentage d'abstention lors des dernières élections (cantonales et régionales)
- la confirmation du parti d'extrême droite (même à La Gresle).

Ils ne sont pas là pour gérer leur carrière, mais pour gérer la France. Peut-être l'ont-ils oublié. Ce coup de semonce sera-t-il bénéfique ? Je l'espère et je le souhaite. C'est l'avenir qui nous le dira.

Claude SABATIN, Maire.

VIE COMMUNALE



Le programme 97 a été pratiquement réalisé :

- réhabilitation du garage des clous
- réalisation de l'étude diagnostic du réseau assainissement et de l'étude de zonage d'assainissement collectif et individuel
- le programme voirie
- le préfinancement de l'extension du réseau d'assainissement
- la viabilisation des trois parcelles restantes du lotissement du château

Seul le chauffage de la salle polyvalente a glissé sur 98 (il est terminé).

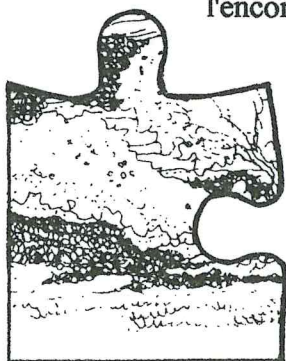
Les projets 98 sont plus lourds financièrement :

- acquisition d'une parcelle de terrain pour l'implantation de 4 pavillons locatifs (programme de la Communauté de Communes)
- achat d'un nouveau tracteur
- le programme voirie
- achat d'un nouveau car scolaire (qui sera remboursé, au fil des années, par l'Association Familiale)
- le début de l'extension du réseau d'assainissement.

Je rappelle que ces projets, comme les autres décisions, sont largement débattus au sein du Conseil. Les administrés qui assistent aux réunions (trop peu nombreux à mon goût) peuvent s'en rendre compte.

Ma formation, mon métier m'ont appris qu'il faut toujours échanger, négocier, argumenter, et que chacun en retire toujours quelque chose.

Il faut savoir écouter les autres. Il faut savoir accepter qu'il y ait des avis différents. Et il faut savoir accepter la démocratie en ayant toujours à l'esprit que parfois, les intérêts particuliers vont à l'encontre de l'intérêt général.



Le rôle de Maire, c'est de préserver l'intérêt général. J'y veillerai tout au long de ce mandat et je compte sur les conseillers pour me rappeler à l'ordre si je m'écarterais de cette ligne.

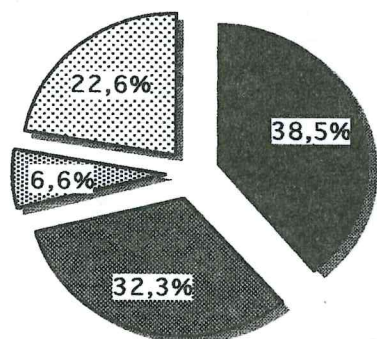
Claude SABATIN, Maire.



BUDGET GENERAL

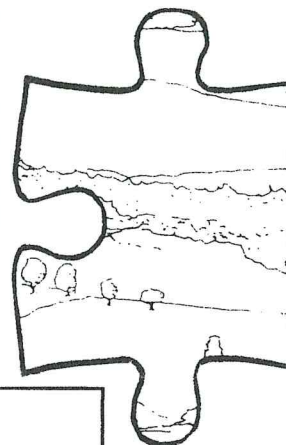
- budget primitif 1998 -

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 487 625,54 F

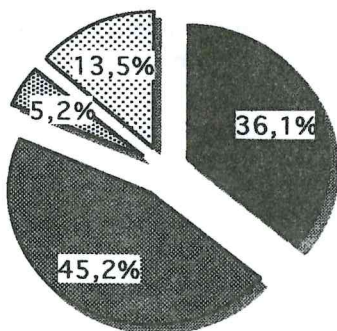


- Charges de gestion courante 38,5%
- Charges de personnel 32,3%
- Intérêts des emprunts 6,6%
- Prélèv. pour investissements 22,6%

Charges de personnel incluant, pour moitié environ, les rémunérations des personnels embauchés sous CES ou CEC (versements 95% Etat pour les CES, 50% Etat et 10% Conseil Général pour les CEC).



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 487 625,54 F



- Impôts, taxes, redevances 36,1%
- Dotations et subventions 45,2%
- Autres recettes 5,2%
- Excédent antér. reporté 13,5%

programmes d'investissement

Désignation	Reste à réaliser		Nouveau programme	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Voirie 96	2 627.97	38 091.00		
Voirie 97	104 775.66	95 000.00		
Voirie 98			225 100.00	104 154.20
Travaux éclairage SIEL (extension)	99 071.12	99 071.12		
Travaux électricité SIEL	11 571.85	20 496.85		
Lotissement extension	210 134.88	22 500.00		
Acquisition terrains	30 369.02		170 000.00	
Ponceau Vignolles	30 000.00	13 000.00		
Chauffage salle polyvalente	200 000.00	91 190.00		
Petit équipement sportif	14 232.07	15 000.00		
Acquisition tracteur			240 000.00	59 100.00
Tablier bascule			5 852.00	2 670.00
Mobilier urbain (jardinières...)			27 295.00	12 450.00
Acquisition car scolaire			250 000.00	250 000.00

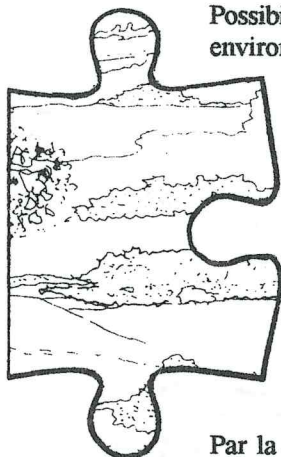
HABITAT



LOTISSEMENT LA CROIX BLEUE

Souvenez-vous. Le projet du lotissement commence par une acquisition de la commune d'une parcelle de terrain à "la Croix Bleue".

Possibilité d'accès à la propriété, six lots seront prévus dont la surface varie de 1000 à 1500 m² environ. Cette parcelle a été divisée en deux tranches de trois lots constructibles.



1996 - 1ère tranche : construction de trois maisons

1998 - 2ème tranche : la viabilisation se termine.

Trois nouveaux lots sont donc mis en vente, ce qui permettra l'arrivée de nouveaux jeunes ménages et espérons de jeunes enfants.

MAISONS ET TERRAINS

Par la commission Habitat, un recensement des maisons à vendre sur la commune a été établi: 19 maisons étaient en vente, 14 maisons ont trouvé un acquéreur.

N'oubliez pas : un fascicule avec les caractéristiques de chaque maison à vendre est à votre disposition au secrétariat de la Mairie, ainsi qu'un fascicule des terrains à vendre susceptibles d'être constructibles (sous réserve de l'obtention du certificat d'urbanisme).

AMELIORATION DE L'HABITAT DANS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELMONT DE LA LOIRE

La Communauté de Communes de Belmont de la Loire a décidé de lancer une "opération programmée d'amélioration de l'habitat" (O.P.A.H), pendant trois ans, du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001.

Cette opération permettra aux propriétaires occupants et aux propriétaires de logements locatifs d'obtenir des aides pour l'amélioration de l'habitat s'ils remplissent certaines conditions.

Les 9 communes de la Communauté de Communes de Belmont de la Loire sont concernées par l'O.P.A.H : Arcinges, Belleroche, Belmont de la Loire, Le Cergne, Cuinzier, Ecoche, La Gresle, Saint Germain la Montagne, Sevelinges.

Le Centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT) de Roanne et de la région roannaise réalise une étude pendant toute l'année 1998 afin de connaître le nombre approximatif de personnes intéressées par l' O.P.A.H. Des réunions publiques d'information, ouvertes à tous, seront organisées dans tout le canton. Vous êtes tout particulièrement conviés à la réunion qui se tiendra **SALLE D'ANIMATION RURALE DE LA GRESLE, le MARDI 26 MAI 1998 à 18 H 30.** mais vous pouvez aller dans une autre commune si vous avez un empêchement (dates et heures auprès du secrétariat de Mairie).

Vous pouvez également vous renseigner par écrit ou par téléphone auprès de **Muriel FUSY**, au Centre d'Amélioration du Logement : **CAL-PACT - 23 rue Georges Ducarre - 42300 ROANNE - Tel 04 77 44 47 37.**

Anne-Marie ROCHARD.

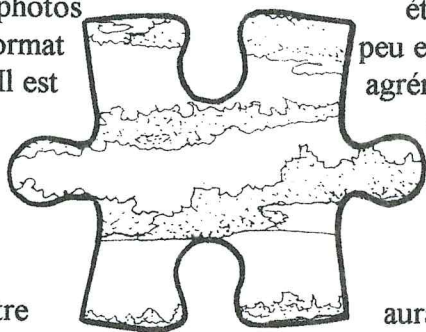


REALISATION D'UN DEPLIANT TOURISTIQUE

Automne 96 : l'idée était lancée de faire connaître notre village au delà du canton, voire même du département, par le biais d'un dépliant touristique. Il fallait que ce dépliant soit attractif et présente le village sous toutes ses facettes.

Au cours des multiples réunions qui ont suivi, de nombreux documents ont été consultés et une sélection de photos était effectuée avec l'aide précieuse de l'imprimeur.

D'un format peu encombrant, le dépliant contient toutes les informations essentielles. Il est agrémenté en première page avec les blasons des seigneurs qui ont séjourné au "Château de la Place" et à "la Giraudière". 3000 exemplaires ont été distribués dans toute la région, ainsi que dans les départements du Rhône et de la Saône et Loire.



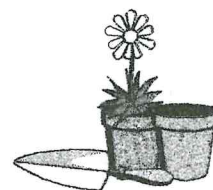
Peut-être aura-t-il donné aux greslis eux-mêmes l'envie de sillonner plus souvent leurs sentiers et de porter un regard différent sur leur village.

aura-t-il donné aux greslis eux-mêmes l'envie de sillonner sentiers et de porter un regard différent sur leur

Louis MAINARD.



NOTRE ENVIRONNEMENT LOCAL



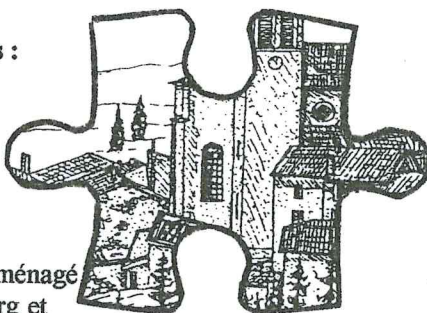
Le paysage habituel qui s'offre à nos yeux lorsque nous regardons autour de nous est un ensemble vallonné de verdure, où végétation, cultures et habitations se mêlent avec bonheur. Souvent les personnes découvrant pour la première fois notre village trouvent nos paysages de toute beauté.

Pour améliorer notre cadre de vie, nous devons tous contribuer à faire des efforts et donner une identité à notre commune par la qualité de son fleurissement et de son environnement.

Ces dernières années, des efforts ont été faits et surtout poursuivis pour rendre notre village plus accueillant pour tous. Les résultats sont encourageants avec le concours départemental "Fleurir la Loire" : dans la catégorie B (maison avec décor floral), Mr et Mme Charles CHAVANY ont obtenu le 12^e prix, dans la catégorie D (maison avec fenêtres fleuries), Mr et Mme Louis MAINARD ont obtenu le 1^{er} prix et Mr et Mme Jacques VOLPE le 5^e prix. Félicitations aux brillants lauréats.

Les derniers travaux effectués :

- un massif avec des rocailles a celui de la Mairie a été remodelé,



été crée au parking des Grandes Terres,

- un mini parc de loisirs a été aménagé espace de verdure à proximité du bourg et engazonné, de buts de mini-foot, d'une table de ping-pong, d'un ensemble de jeux pour petits enfants. La construction d'un mur au pied du talus évitera la terre sur le terrain de tennis. En toute tranquillité, vous pourrez en famille vous reposer après avoir pratiqué foot, boules, pétanque, ping-pong, tennis.

à côté du terrain de tennis extérieur. Cet des écoles a vu la pose, sur l'espace

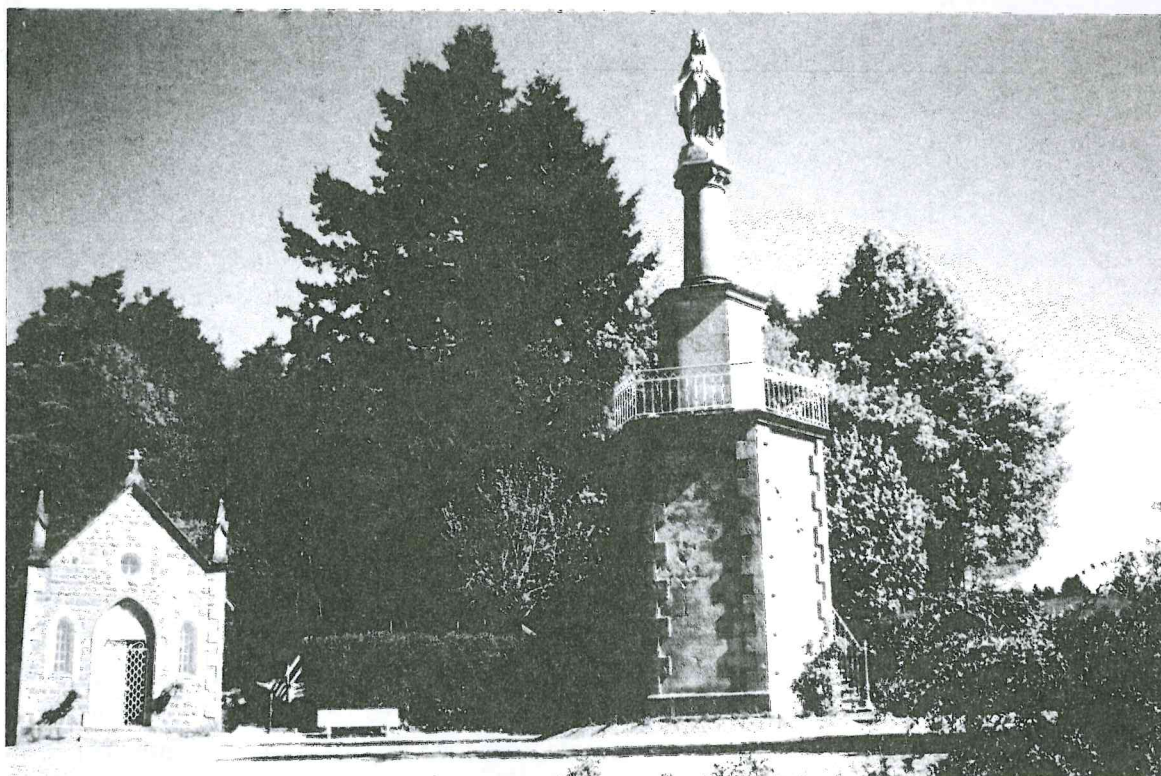
- l'aménagement du site de la Madone a été poursuivi et se termine. Sur un terrain dominant notre village, c'est en 1876, après une mission, que les paroissiens décident d'ériger une statue de la Vierge et ensuite une chapelle. Dans le passé, les paroissiens partaient du Bourg et se rendaient à la Madone. Une messe y est célébrée une fois par an début septembre. La chapelle est ouverte tous les dimanches sauf en hiver.

Bien connu des habitants de La Gresle et des alentours, le site de la Madone est enfin remarqué au niveau du tourisme départemental. Une table d'interprétation a été posée sur le terre-plein, avec des explications historiques et paysagères concernant la commune. C'est une réalisation du Syndicat Mixte d'Aménagement du Roannais, ainsi que la signalisation aux Quatre Croix et à la Raison.

Par temps clair, vous découvrirez les Monts de la Madeleine, les Bois Noirs, les Monts du Lyonnais, Pierre sur Haute, la plaine de Roanne, et aussi les villages voisins.

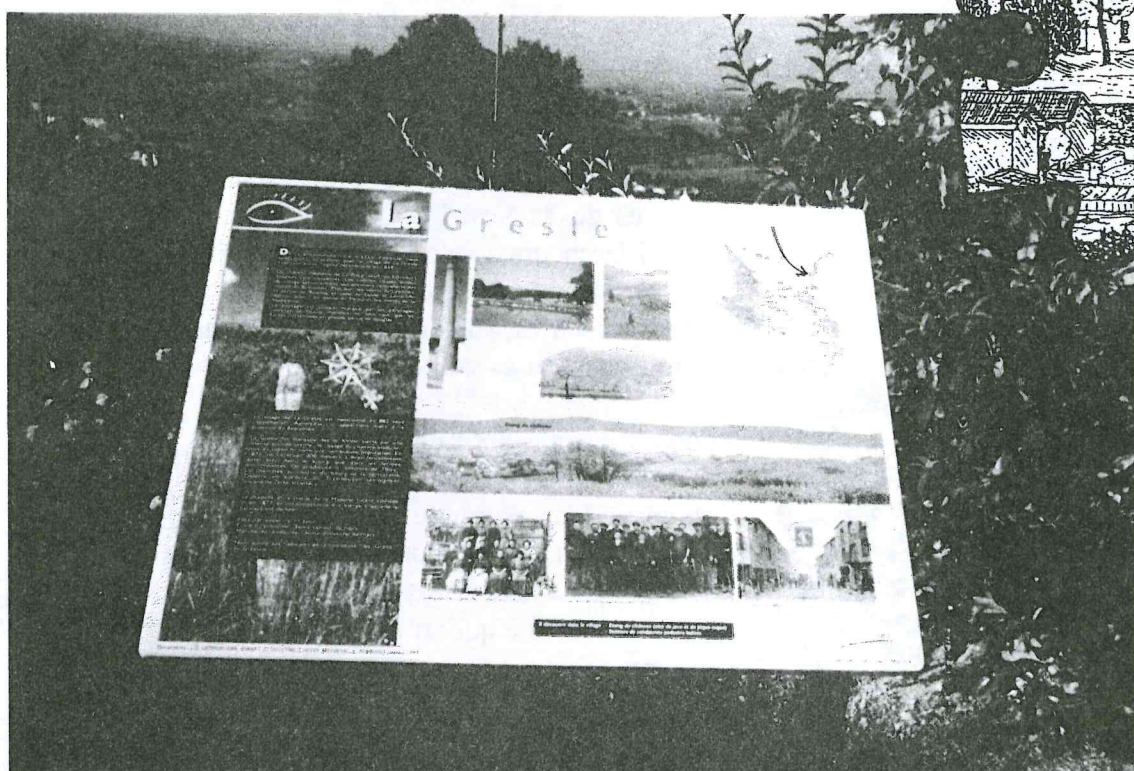
Pour compléter l'aménagement du lieu, un massif de rosiers avec un encadrement en pierres a été crée autour du socle de la Madone, et deux massifs à l'entrée de la chapelle, un escalier d'accès fleuri en pierre de pays donne accès au parking qui a été agrandi dans une parcelle de bois mis à notre disposition par la famille Corger que nous remercions.

Dernièrement un point d'eau potable a été construit avec des toilettes, ceci avec une participation financière de la paroisse (équipe Madone). Beaucoup de travail a été fait pour l'embellissement du site de la Madone, le mérite en revient autant aux concepteurs qu'à ceux qui ont réalisé les travaux ; entreprises, personnel communal dont le travail minutieux de l'ouvrier bâtiment.



Que ce havre de paix et de calme profite pleinement pendant les beaux jours à nous tous.
 Peut-on émettre le souhait que ce site soit respecté et reste à l'abri des dégradations souvent trop fréquentes dans nos lieux publics.

Joseph BOUQUIN



BALISAGE PERMANENT DES SENTIERS



A une époque où la randonnée est en plein essor et avec une région qui se prête parfaitement à ce type de loisir, il semblait opportun d'attirer un peu de tourisme par le biais de sentiers balisés.

Ce projet, inscrit dans un programme de la Communauté de Communes et mené à son terme conjointement avec Sevelinges prenait forme au cours d'une première réunion programmée le 28 janvier 1997 et commençait à se concrétiser avec la reconnaissance de 30 kms de sentiers sur notre commune, avec l'aide précieuse de Messieurs SANY et PASSOT, qui sont à l'origine du balisage de Cours la Ville. L'emplacement futur des balises était ensuite défini sur un plan.

Choix du bois, traitement, séchage, dimensions, toutes les étapes menées à bien, les éléments étaient enfin prêts pour aboutir au stade des finitions. L'agent de travaux de Sevelinges effectuait le défonçage des lettres à l'aide d'une machine achetée à cet effet : l'agent de travaux de La Gresle participait à l'implantation des poteaux à Sevelinges. Les membres de la commission ont consacré plusieurs heures de travaux de peinture et de vernissage sur les flèches (bois de Cambara) et sur les poteaux (mélèze).



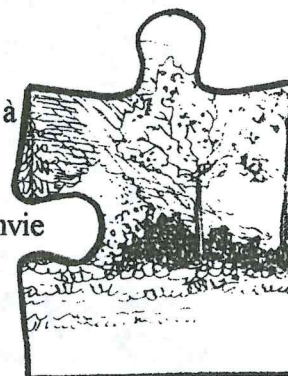
Quelques dix jours de travail ont été nécessaires pour l'implantation des 140 poteaux (agrémentés de 200 flèches, 70 logos, 50 panneaux indiquant le lieu-dit) qui sont désormais disséminés dans la campagne gresloise.

Solidement scellés et protégés à leur base par des ferrures pour éviter tout risque de détérioration, ils signalent chaque direction ainsi que le minutage pour se rendre d'un point à l'autre (sur la base de 3,5 km à l'heure).

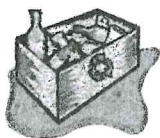
Quelques sites, tels celui de la Madone avec sa table d'interprétation touristique, le Crêt du Perret, le rocher Saint Martin, sont signalés plus précisément, de même que le châtaigner de "la Neva", vieux de 250 années environ.

Marcheurs, vététistes et autres promeneurs peuvent ainsi, en toute quiétude, emprunter une grande quantité d'itinéraires variés, à la découverte d'une nature généreuse en toutes saisons.

La pose de panneaux d'informations est prévue Place de l'Eglise, à Cassefroide et à Sattendras. Une plaquette directionnelle sera également mise à la disposition des amoureux de la nature afin de susciter l'envie de sillonner un site qui est une véritable invitation à l'évasion.



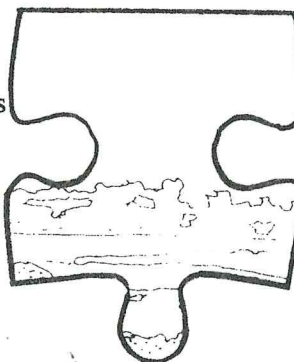
Louis MAINARD



MORCEAUX COLLECTES, TRIES ET CHOISIS ...

... Ouvrir sa boîte aux lettres et y trouver son courrier. Déposer sur le trottoir et la retrouver vide. Il y a comme cela des petits miracles on ne pense que lorsque... ils ne se réalisent pas...

... il faut COMMUNIQUER . L'expérience l'a déjà maintes fois possible de lancer une opération de collectes sélectives sans une des citoyens. L'une des clés de la réussite est donc la communication. que l'on peut espérer obtenir l'adhésion de la population, c'est d'elle la qualité du tri et sa pérennité...



sa poubelle pleine quotidiens auxquels

prouvé, il n'est pas participation active
C'est grâce à elle encore que dépend

... MOTIVER les producteurs (les consommateurs). La sélection des déchets en vue de leur valorisation ne peut être réalisée que par le producteur. Un effort particulier doit être demandé aux habitants de la commune. Ceux-ci devront acquérir un nouveau comportement qui, répété quotidiennement, deviendra naturel...

... "les déchets constituent une source naturelle de pollution, mais peuvent également être des ressources secondaires. L'action à mener par les Pouvoirs Publics en matière de gestion des déchets relève donc de la politique de l'environnement, mais aussi d'autres politiques, comme par exemple de la politique économique, de la politique de la recherche scientifique et technologique, de la politique des consommateurs"...

EMPLOI ET DECHETS

La récupération et la collecte des déchets faisaient travailler, en 1991, 150 000 personnes (dont 120 000 emplois directs). Les grands opérateurs ont un taux de croissance annuel de leurs chiffres d'affaires de plus de 20 % depuis 2 ans... "ils indiquent des effectifs en croissance de l'ordre du millier, soit quelques pourcentages seulement. En mettant en place une obligation minimale des communes en matière de collectes sélectives et un abondement par l'état du fonds de modernisation de la gestion des déchets, 100 000 emplois à l'horizon 2002 pourraient être ainsi créés, à la charge des collectivités locales et des industriels."

"la collecte, poursuit cette étude, est considérée comme la part de la gestion des déchets la plus riche en emplois potentiels compte tenu de l'industrialisation des autres phases du processus, et de ce que de plus en plus il apparaît que la faisabilité industrielle de toute la chaîne de valorisation-recyclage dépend de la qualité de la collecte initiale dont les lacunes éventuelles sont ensuite peu compensables."

COMPOSITION MOYENNE SUR UNE TONNE D'ORDURES MENAGERES

Une collecte sélective efficace permettrait d'extraire :

- 300 kilos de matériaux, dont 217 kilos recyclables composés de
 - 82 kilos de VERRE
 - 19 kilos de PAPIER
 - 8 kilos de PLASTIQUE
 - 8 kilos d'ACIER
 - 99 kilos de JOURNAUX-MAGAZINES
- les 83 kilos de REFUS seront incinérés,
- 200 kilos de fermentescibles pourraient aller en Centre de Compostage et produire 80 kilos de COMPOST
- 500 kilos restant iraient à l'INCINERATEUR

Patrick FEUERBACK

FOIRE CANTONALE



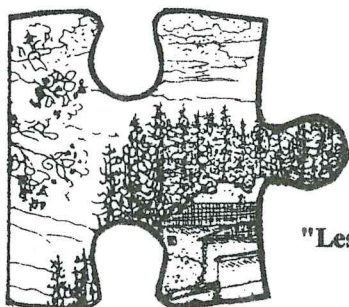
Organisée tous les deux ans par les comités des fêtes du canton, cette manifestation se déroulait le 14 septembre 1997 à La Gresle.

Elle débutait dès 9 heures par l'accueil des invités officiels par le Maire de la commune Claude Sabatin. On notait la présence de Monsieur Chabrier, Conseiller Général, de Monsieur Frachisse, Percepteur, et des membres du Conseil Municipal local.

Ce sont quelques 35 exposants, originaires du canton et de la région, qui dynamisaient cette foire commerciale, industrielle, artisanale et agricole, offrant un savoir-faire et des produits de qualité dans des domaines très variés. Côté divertissement, la prestation de la fanfare de Chabreloche était fort appréciée et applaudie par un auditoire attentif et chaleureux.

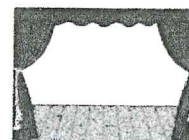
Les organisateurs avaient passé des vacances studieuses et s'étaient attachés à rendre cette édition la plus attractive possible. Leurs efforts étaient récompensés puisqu'en ce dimanche ensoleillé un public nombreux avait répondu à l'invitation de tout un canton. Sans conteste cette foire fut une belle réussite.

Louis MAINARD



THEATRE 98

"Les hommes tels les plantes ne croissent que s'ils sont cultivés"



Depuis les dernières échéances municipales, le Centre Communal d'Action Sociale s'efforce d'innover en proposant, tous les 2 ans, une activité culturelle à la population de LA GRESLE.

Ainsi, après le vif succès remporté par la chorale de Cours, le CCAS changeait de registre en organisant une représentation théâtrale avec la troupe AMATHEA de Villemontais.

Les Greslis seraient-ils plus enclins à la musique qu'au théâtre ? La publicité fut-elle défailante, la date mal choisie ?...

Quoi qu'il en soit, c'est devant une assistance restreinte, trop restreinte tout de même, que nos comédiens, en véritables professionnels, nous ont interprété "l'Etiquette" de Françoise DORIN.

Le rideau s'ouvre alors sur deux décors bien différents où évoluent des personnages attachants qui, lors de nombreux rebondissements, savent allier ardeur, humour et finesse. Petit à petit cette troupe réussit à nous captiver. Elle nous entraîne dans une vive et subtile intrigue en nous faisant passer ainsi une excellente après-midi.

Il suffisait pour s'en convaincre d'écouter les rires et réactions diverses de l'auditoire qui s'envolèrent tout au long de la pièce.

Quel soulagement pour les organisateurs ! Ces derniers furent d'autant plus réconfortés que les comédiens confièrent après coup que "le public greslois, bien que clairsemé, était véritablement enthousiaste, réactif et sincère et que c'était un plaisir de jouer devant eux".

Alors sans aucun doute, cette expérience, bien que très moyennement réussie, mérite d'être un jour renouvelée.

Gageons que le Centre Communal d'Action Sociale ne se découragera pas et qu'il saura nous proposer une nouvelle activité qui, cette fois ci, fera SALLE COMBLE !!!

A bientôt toutes et tous pour un prochain rendez-vous.

Le Centre Communal d'Action Sociale

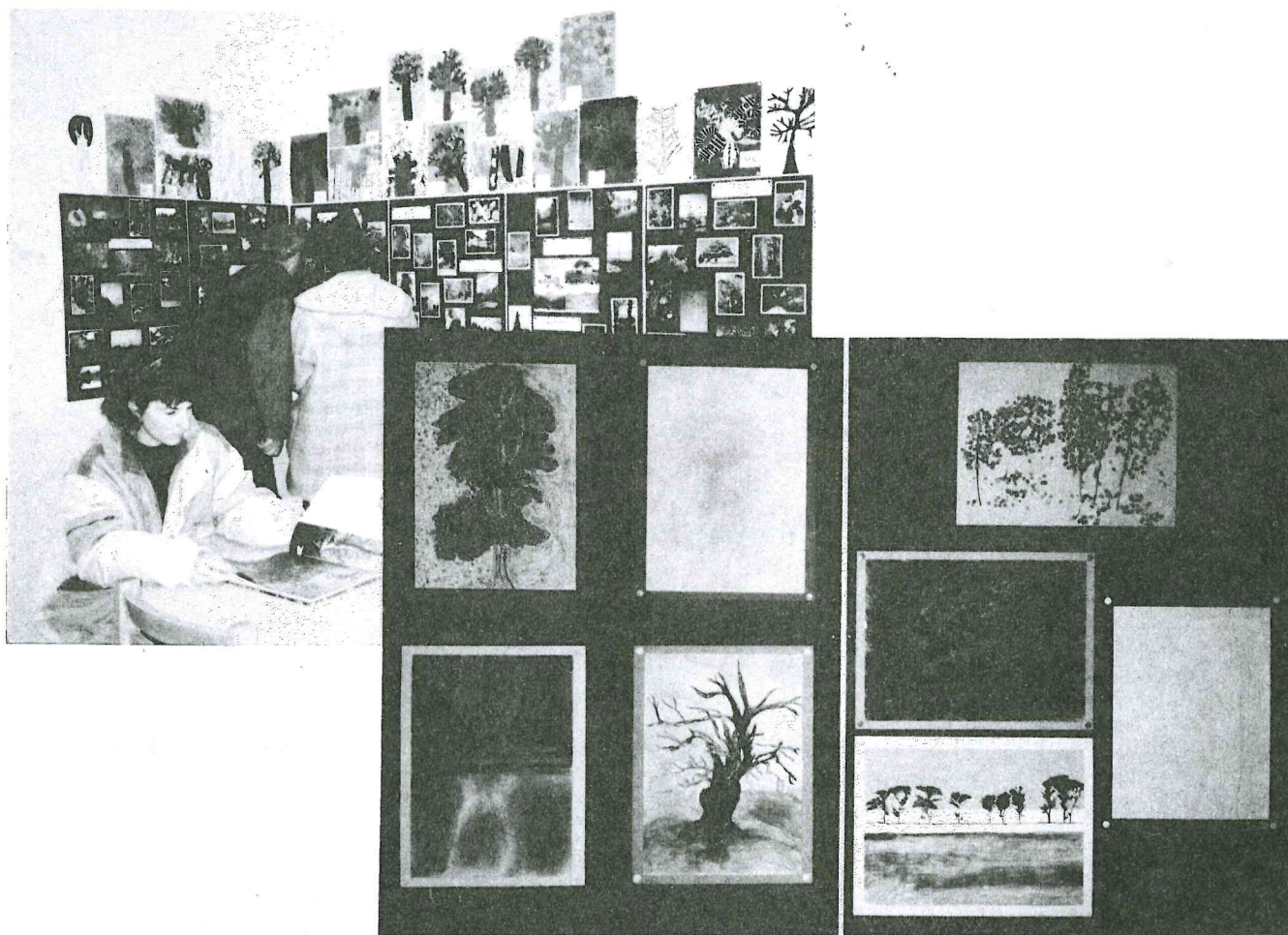


BIBLIOTHEQUE

En 1997, la bibliothèque a organisé, pour la deuxième année consécutive, une exposition concours ouverte à tous les greslis.

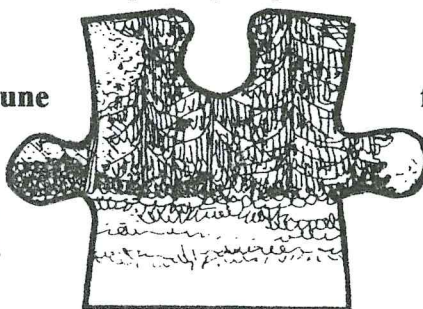
Il s'agissait de décliner l'arbre par la photographie, le dessin, la peinture, ou tout autre moyen d'expression plastique.

133 clichés photographiques et 57 dessins, peintures, collages, ont ainsi été réunis. Une quinzaine d'adultes et adolescents et une quarantaine d'enfants ont participé de manière fort sympathique à cette exposition, démontrant que, débutant ou confirmé, vos images méritent d'être présentées au regard des autres.



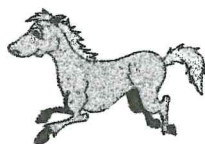
Alors, en 1998, n'hésitez plus... Dépoussiérez les pinceaux, chargez l'appareil photo, dépassez les "j'sais pas dessiner" et les "j'fais pas d'belles photos", et participez plus nombreux encore à notre nouvelle exposition.

Le thème retenu est "la maison" : une porte, un élément d'architecture, une façade, une grange, un les sujets ne manquent pas, votre sensibilité fera le (photos format 10 x 15, dessins, peintures... format 21 x limite de dépôt à la bibliothèque le 16 octobre prochain).



fenêtre, un hameau...
reste.
29,7, date

Ludovic DUMAS



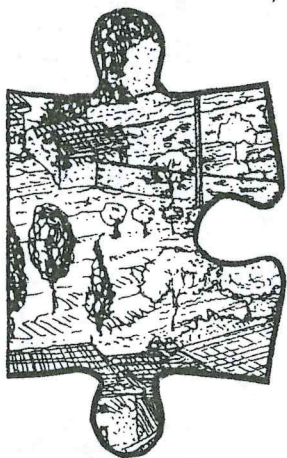
EQUITATION

Pendant les grandes vacances, l'été dernier, on prenait le car tous les mardis pour nous rendre au Centre Equestre de Nandax. Au passage, on ramassait nos copains de Sevelinges qui venaient avec nous.

A l'arrivée au Centre, on se mettait en groupe soit pour monter à cheval, soit pour panser les animaux. On a tout appris ; curer les sabots, utiliser le bouchon et l'étrille, brosser la crinière, seller et desseller un cheval. Notre moment préféré, bien sûr, était celui de la promenade : le pas, le trot, le galop, et même le triple galop !

Les craintes du départ étaient vite apaisées par la bonne ambiance, la sympathie de nos moniteurs, la gentillesse de Philippe, notre accompagnateur, et surtout par la compagnie des animaux. Ulysse, Eclipse, Rêve de France, Akim, Pirate, Urvient ... sont devenus nos amis l'été dernier.

Entre nous, il paraît que cette année ça va recommencer... alors si le cœur t'en dit, si tu as envie de bien t'occuper et de t'amuser, viens avec nous. Le cheval, c'est cool et c'est géant !



Un groupe d'enfants participants.

INFO EQUITATION en 1997 :
24 enfants greslois participants, au prix de 80 F la séance de 3 heures par semaine (bons et chèques vacances acceptés). Le transport par car a été financé par le Centre Communal d'Action Sociale.
7 séances ont été organisées en 1997, sans obligation de suivre toutes les séances.

Cette activité sera reconduite durant l'été 1998. Les conditions seront communiquées aux enfants scolarisés à La Gresle courant juin. Pour les autres enfants, les informations seront disponibles au secrétariat de mairie.



NOS DEUX ECOLES

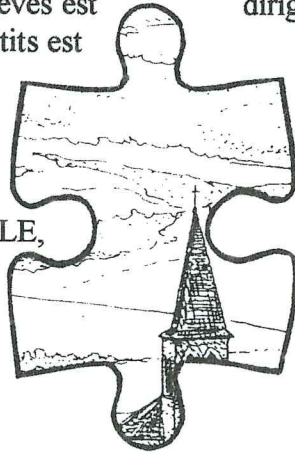


L'effectif de nos deux écoles prouve le dynamisme de notre village.

L'école publique avec 38 élèves est aux plus grands . La classe des petits est

dirigée par Mr Ludovic DUMAS , qui enseigne conduite par Mme Michèle GEORGES.

A l'école privée l'effectif année l'enseignement est assurée ici son premier poste avec la confiée à Mme Marilène NOYELLE, la direction de l'école.



est également de 38 élèves . Cette par Melle Marie France GROS qui exerce classe des petits. La classe des grands est originaire d'Amiens , qui assure également

Chaque jour se retrouvent rodée) une vingtaine d'enfants.

à la cantine garderie (maintenant bien

Nous avons pu apprécier ...

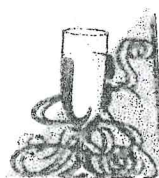
- au moment des fêtes de fin d'année la décoration réalisée par les élèves des 2 écoles pour les sapins de Noël qui jalonnent les rues du Bourg,
- la joie et la bonne humeur que tous ces enfants nous ont apportées pour Carnaval dans leurs déguisements les plus divers , en distribuant d'excellentes bugnes sur leur passage.

Des initiatives communes aux 2 écoles fort appréciées : on en redemande !...

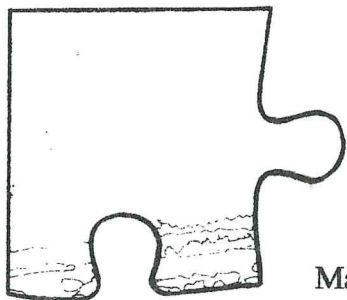
Bernard TRY, Président de la commission des écoles.



CLASSES EN 7



SAMEDI 6 SEPTEMBRE 1997 (un week-end sous le signe du 7)



La journée s'est déroulée sous un ciel très agréable, depuis les plus jeunes de quelques mois jusqu'à la plus ancienne Mme DELETRE

Marguerite 90 ans.

Chacun se coiffa du traditionnel gibus et s'orna de sa cocarde avant d'écouter les conseils du photographe. Tous se dirigèrent vers l'église pour assister à l'office religieux célébré par le père BRIDAY, avec une pensée profonde pour nos conscrits disparus (Antoinette Vaginay, Florence Brun...)

Après la remise de la gerbe au monument aux morts, ce sont 66 conscrits et conscrites qui s'élancèrent à travers les rues du village avec à leur tête la fanfare de Villers suivie des 90, 80, 70, 60, 50 ans tous rayonnants, les 40 ans emmenés par le Président Bernard Try, suivis des 30 ans qui ont fait fort avec 15 conscrits revêtus de superbes tenues de Scarlett et de mousquetaires. Les 10 ans, et pour clôturer le défilé, les chars des jeunes : les 20 ans en indiens, les 19 ans en cow-boys et les 18 ans en clowns, 18, 19, 20 quel tiercé de gaieté, de brouhaha pour ces jeunes costumés pour l'occasion.

Le programme de la matinée se termina autour d'un bon repas à la salle omnisports servi par le "St Vincent" avec 234 convives. Chants et bonnes histoires l'égayèrent.

Quelques instants de répit et tout le monde se retrouva pour terminer cette soirée dans une ambiance de fête, animée par l'orchestre Suzy Mark.

En résumé, une journée inoubliable que chacun s'est promis de renouveler dans 10 ans ou peut-être avant pour la mi-temps en 2002.

CLASSES EN



Contrairement aux "7" qui les précèdent et aux "9" qui les suivent, les "8" sont assez peu nombreux, en tout cas dans les décades supérieures. Frustrés de ne pas avoir "fait leurs classes" il y a dix ans, les jeunes, venus en grand nombre, ont voulu rétablir la situation : **la fête des classes en 8 aura lieu le samedi 5 septembre 1998.**

Le bureau est constitué comme suit : Présidente : Suzanne DELETRE

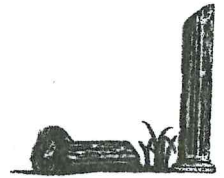
Trésorière : Nelly MONCORGE

Secrétaire : Nathalie VERMOREL

Celles et ceux qui sont encore hésitants peuvent encore venir nous rejoindre. Nous les accueillerons avec un grand plaisir.

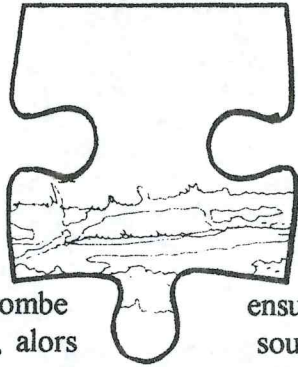


L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA GRESLE



En l'an 882,
régulier serait

Au milieu
Vierge Marie,
un Seigneur
fondateur. Elle retombe
l'église de Mâcon, alors
Beaujeu.



le nom de La Gresle apparaît : "Agrodélas", le dérivé
"Agresle".

du IXe siècle, l'église de La Gresle sous le vocale de la
fut donnée au chapitre de Saint Vincent de Mâcon par
nommé ADALGARD qui en était, peut-être, le
ensuite entre les mains de seigneurs séculiers et fut redonnée à
sous le gouvernement de l'évêque LANDRY, par Hubert de

Au XVe siècle, plusieurs confréries étaient établies dans l'église de La Gresle, la plus célèbre
étant celle de la Vierge qui paraît avoir été composée exclusivement de prêtres.

A la fin du XVIe siècle, la paroisse de La Gresle et les pays voisins ont subi de grands
dommages de la part des gens de guerre. La Gresle a beaucoup souffert du passage de troupes
régulières venant de Lyon, à la solde du Roi, en particulier du 16 juin au 19 juin 1628.

Au milieu du XVIIIe siècle, il y eut un procès au sujet des dîmes de la paroisse. Le Curé de La
Gresle était alors Messire Claude BUSSY., dont le nom se trouve inscrit sur une cloche encore
actuellement dans le clocher. En 1789, La Gresle était paroisse du diocèse de Mâcon, Archiprêtre
par Beaujeu, élection de Villefranche. La justice appartenait à la maison de Foudras, comme
propriétaire du fief de La Place.

Il y avait trois fiefs sur cette paroisse dont deux n'eurent qu'une existence temporaire :

- Ramondin, fief sans justice possédé en 1785 par Monsieur Chavannes.
- La Giraudière, dont le Seigneur avait chapelle dans l'église et girouettes sur la maison. Au
commencement du XVIIIe siècle, il tombe entre des mains roturières.
- le troisième fief nommé La Place était de beaucoup plus important, étendant sa juridiction
sur presque la totalité du terroir de La Gresle.

Les plus anciens Seigneurs de La Place sont les VILLION. La famille est en effet citée comme
possédant ce fief au XIIIe siècle. Vers 1530, La Place appartenait à Guillaume de MONTRENARD,
qui en donnait le dénombrement en 1539. Les biens de la maison de Montrenard ayant été saisis,
rendus par arrêté du Parlement à un lyonnais Robert TRICAUD, écuyer, qui jurait foi et hommage le
3 mars 1549. Jean Tricaud, fils de Robert, vendit cette terre à la Maison de FOUDRAS, établie au
Château de Courcenay à Mardore. Bien que réduit par un incendie et des démolitions successives, les
ruines de La Place sont encore importantes.

Pendant la Révolution, la Paroisse de La Gresle a caché de nombreux prêtres. Après cette date,
elle jouissait d'un service régulier, fait d'abord par Claude ODIN, caché à La Gresle, pendant la
Terreur, après 1803, par J. BOUCHACOURT qui en fut le premier desservant.

Ce fut sous Monsieur PACAUD, son successeur, en 1809, que l'église paroissiale fut
construite, ce monument placé sous le vocale de l'Assomption de la Vierge Marie, fut construit en
1834, le clocher porte la date de 1838.

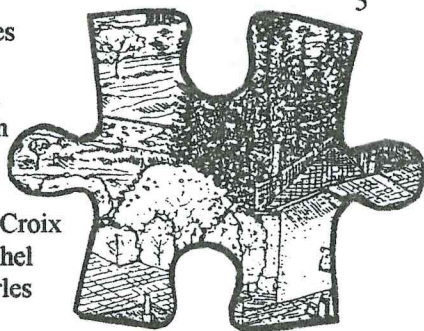
Louis MAINARD

EN 1846 : LA POPULATION DE NOS HAMEAUX

sur 1964 habitants, 248 seulement vivaient au bourg...



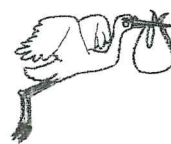
	Nbre de ménages	Nbre de maisons	Nbre d'habitants
Au Bourg	50	63	248
Chez Piat	28	28	120
Ronchevol	23	30	112
A Mulsant	17	18	79
Aux Chavannes	15	15	71
Aux Allaires	15	15	76
Le Manet	14	14	56
Le Château	12	12	60
Chez Patou	11	11	48
La Croix Pralon	10	11	45
Sous le Bourg	9	13	45
Chez Favier	9	9	45
Chez Poulalion	8	8	37
A La Condemine	8	8	27
Chez Rochard	7	7	33
Aux Bas Lagresle	7	7	30
La Voisinée	7	7	46
Au Moulin	6	6	35
A Grenier	6	6	26
Aux Chalus	6	6	39
Chez Bussy	5	6	22
Aux Bruyères	5	5	26
A Chapet	5	5	25
Chez Pralon	5	6	28
Chez Gaidon	5	5	22
A Nivas	5	5	28
A Carton	4	4	7
Aux Quatre Croix	4	4	29
Chez Demichel	4	4	21
Au Pré Charles	4	5	26
Au Mont	4	4	28
Chez Brosse	4	4	21
Chez Dommier	4	4	16
A l'étang Trézette	3	3	17
Chez Labouret	3	3	15
Chez Valin	3	4	17
A Girard	3	3	16
A la Roche	3	3	9
Aux Hauts Rochards	3	3	10
A la Casse	2	2	10
Chéradin	2	2	16
Maisons isolées	52	53	277
TOTAUX	400	431	1964



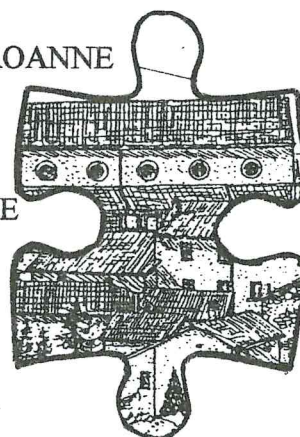
Conclusion : quand un lopin de terre n'a plus suffi pour faire vivre une famille, nos hameaux se sont vidés au profit du bourg dans un premier temps, puis au profit des centres urbains capables de fournir travail et loisirs. Et maintenant ???

ETAT CIVIL 1997

NAISSANCES



TRICHARD Simon	10 janvier 1997 à St PRIEST EN JAREZ de Yves et Hélène MORCRETTE	"Le Manet"
JOLY Jean-François	27 janvier 1997 à ROANNE de Jean-Louis et Marie-Claire MUGUET	"les 4 Croix"
BOILEAU Cassandre	30 janvier 1997 à ROANNE de Christophe et Corinne CARRET	"le Bourg"
BOURQUIN Dominique	11 février 1997 à ROANNE de Didier et Béatrice RAVAT	"le Verger"
LABROSSE Solène	30 mars 1997 à ROANNE de Raphaël et Laétitia PORTALIER	"le Moulin"
DUBUIS Maxime	12 mai 1997 à ROANNE de Franck et Séverine GAREL	"le Moulin Trazette"
FOURNIER Florent	10 juin 1997 à ROANNE de Jean-Michel et Sophie EVRARD	"la Néva"
MALECKI Tristan	26 août 1997 à ROANNE de Yvan et Isabelle LANGERON	"Ronchevol"
MUGUET Maëlle	03 septembre 1997 à ROANNE de Jean-Charles et Nathalie POTHIER	"Piat"
NARBOUX Nathan	17 novembre 1997 à ROANNE de Eric et Isabelle ROSSETTI	"le Chapey"



MARIAGES



FERAILLE Frédéric et ISHIZUKA Marie

le 19 avril 1997 à LA GRESLE

CHRISTOPHE Roland et VALVERDE Valérie

le 05 juillet 1997 à LA GRESLE

FRANCOIS-PIERRE Didier et LALY Pascale

le 19 juillet 1997 à LA GRESLE

PATRACCONE Didier et BOUQUIN Marie-Noëlle

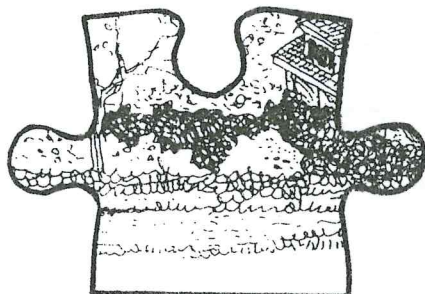
le 02 août 1997 à LA GRESLE

DUGENEST Pierre et REMONTET Stéphanie

le 09 août 1997 à LA GRESLE

ROYET Patrice et SABATIN Chantal

le 20 septembre 1997 à LA GRESLE



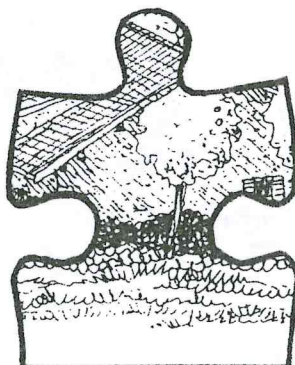
DECES



PEILLON Jeanne Vve SANY 90 ans, "l'Oasis"	21 janvier 1997 à Roanne
DUGELAY Claudine Vve VAGINAY 98 ans, "les 4 croix"	16 février 1997 à Cours-la-Ville
BOURBON Marius 84 ans, "Girard"	19 février 1997 à Cours-la-Ville
MARTINEZ Y RUIZ Antoinette Vve VAGINAY 80 ans, "le bourg"	22 février 1997 à Roanne
PIGAT Claudia Vve DEPORTE 97 ans, "l'Oasis"	20 mars 1997 à La Gresle
MERCIER Paul 83 ans, "les 4 croix"	25 mars 1997 à Cours-la-Ville
CHEMIN Marie-Antoinette Vve VERCHERE 85 ans, "l'Oasis"	06 avril 1997 à la Gresle
DEMURE Marianne Vve MASSON 94 ans, "l'Oasis"	19 mai 1997 à Roanne
GAY Francine Vve DAILLIERE 94 ans, "l'Oasis"	08 juin 1997 à La Gresle
CLAUZEL Robert 63 ans, "le bourg"	12 juillet 1997 à Roanne
DENIS Claudia Vve THIVIND 92 ans, "l'Oasis"	16 juillet 1997 à Cours-la-Ville
GATHU Agathe Vve GEAY 91 ans, "l'Oasis"	21 juillet 1997 à Roanne
RAVATEL Raymonde Vve BONNETAIN 93 ans, "l'Oasis"	22 août 1997 à Roanne
RAQUIN Juliette Vve PRADINES 90 ans, "la Néva"	25 sept. 1997 à Cours-la-Ville
SIROT Marie-Louise Vve DUPERRON 89 ans, "Valin"	15 déc. 1997 à Bourg-de-Thizy

A ETE INHUME A LA GRESLE :

GOUTTARD Rolande, 49 ans, Roanne

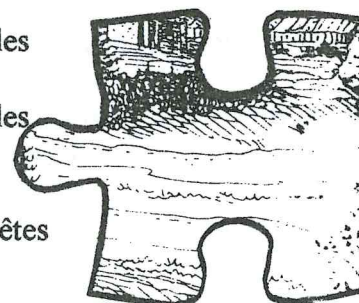


08 avril 1997 à Roanne



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE 1998

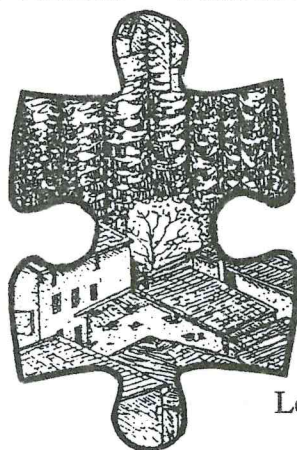
24 janvier	Repas propriétaires/chasseurs	Société de Chasse "la Montagnarde"
1er février	Concours de belote	Ecole Privée
7 février	Soirée choucroute	Donneurs de Sang
15 mars	Marche de l'andouille	Sou des Ecoles Publiques
21 mars	Foire à l'andouille	Comité des Fêtes
4 avril	Soirée "poule au riz"	Ecole Privée / ACEL
19 avril	Repas de la Saint Blaise	Syndicat Agricole
26 avril	Repas des Anciens	Comité des Fêtes
1er mai	Ouverture de la pêche	Comité des Fêtes
9 mai	Concours de pêche local	Comité des Fêtes
9/10 mai	Challenge Poussins/Seniors	Etoile Gresloise - Basket
30/31 mai	Tour du Canton V.T.T	Comité des Fêtes
14 juin	Tournoi double adultes	Tennis-Club de La Gresle
20 juin	Fête des Prix	Sou des Ecoles Publiques
27 juin	Concours de Boules	Amicale Boules
28 juin	Challenge Henri Rabut	Ecole Privée
	Concours de Pétanque	
4 juillet	Soirée Paella	Comité des Fêtes
4 juillet	Concours de Pétanque	Etoile Gresloise - Basket
18/19 juillet	Ball-Trap	Société de Chasse "la Montagnarde"
8 août	Concours de Boules	Amicale Boules
	Challenge Louis Mainard	
11 août	Concours de Boules	Amicale Boules
	Challenge Transports Laurent	
14/15/16 août	Fête Patronale	Comité des Fêtes
	Prix Cycliste	
5 septembre	Fête des Classes	Classes en 8
5 décembre	Soirée Animation	Comité des Fêtes
27 décembre	Concours de Belote	Etoile Gresloise - Basket



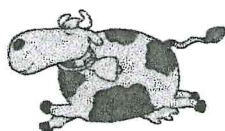


ARTISANAT, COMMERCE ET INDUSTRIES

ALIMENTATION GENERALE: COOPERATIVE	Place de l'Eglise	04 74 64 10 35
LE BOUCHON GRESLOIS (bar restaurant)	Le Bourg	04 74 64 46 45
CAFE DES QUATRE CROIX	Les Quatre Croix	04 74 64 13 33
CAFE DU CENTRE - PRESSE	Place de l'Eglise	04 74 64 46 51
CORGER B, CORSP0 - Articles de sport	Les Quatre Croix	04 74 64 33 24
DEJOB P - Prêt à porter masculin	Le Bourg	04 74 64 16 98
JORIANNE Coiffure - VIAL Nadine	Le Bourg	04 74 64 51 14
Maison LATTA - Jambons Saucissons	Le Bourg	04 74 64 10 14
ZULIANI M - Boucherie Charcuterie Volailles	Place de l'Eglise	04 74 64 62 80
BOUQUIN- MURARD - Maçonnerie	Le Bourg	04 74 64 47 77
BUFFIN J.L - Paysagiste	Le Bourg	04 74 64 09 34
FRECHET J.Y - Electricité Générale	Le Bourg	04 74 64 22 16
	Fax	04 74 64 17 99
JACQUETTON F - Maçonnerie	Le Bourg	04 74 64 10 39
MAINARD A - Paysagiste	Les Quatre Croix	04 74 64 01 04
MARCHAND P - INNOVATIONS ET PAYSAGE	Valin	04 74 64 38 30
Matériel agricole et espaces verts	Fax	04 74 64 38 23
MUGUET J.C - Maçonnerie Carrelages	Les Quatre Croix	04 74 64 10 04
PEREZ A - Carrelages	La Croix Bleue	04 74 64 01 48
	Fax	04 74 64 18 27
S.C.C.R - Charpente Couverture Zinguerie Chalets	Le Bey	04 74 64 09 54
		04 74 89 77 24
	Fax	04 74 64 43 65
		04 74 89 84 48



VARESCO A - Plâtrerie Peinture Carrelages	Le Moulin de Trazette	04 74 64 18 21
VERMOREL Frères - Charpente Couverture	La Croix Mulsant	04 74 64 03 74
	Fax	04 74 64 15 71
Ets CARRET - Chaudronnerie Chaudières	Ronchevol	04 74 64 10 90
	Fax	04 74 64 02 62
Ets DELETRE - Teinturerie	Le Moulin	04 74 64 10 10
	Fax	04 74 64 04 86
MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE (Mr BOUQUIN Joseph)		04 74 64 26 69
CAISSE D'EPARGNE	un car est présent sur la place chaque jeudi et vendredi de 16H à 17H	
CREDIT AGRICOLE	Ouvert le vendredi de 13H30 à 16H	04 74 64 19 10
GROUPAMA RHONE-ALPES	Ouvert mardi et vendredi de 14H à 16H30	04 74 64 30 68
	Fax	04 74 64 34 75



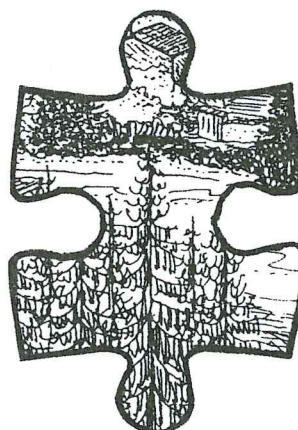
VENTE A LA FERME

BOUQUIN Marcel Ronchevol
lait - fromages "vache" blancs et secs - oeufs

04 74 64 26 74

MURARD Maurice - GAEC RAMONDIN Ramondin
fromages "vache" blancs et secs

04 74 64 16 35





RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Tel 04 74 64 10 60

Fax 04 74 64 31 33

Ouverture au public du lundi au samedi de 10 H à 12 H.

Permanences du Maire le samedi de 10 H à 12 H, des adjoints le samedi de 11 H à 12 H.

Personnel : Madame FESSY (secrétaire) et Madame GUILLEMIN (agent administratif).

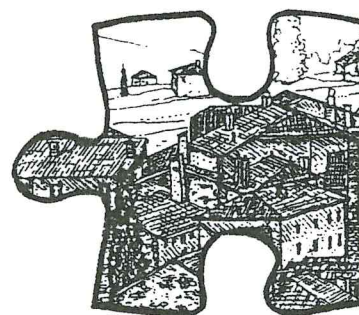
Les nouveaux habitants sont invités à se présenter à la mairie munis de leur livret de famille, leur carte d'identité pour le changement d'adresse, et leur ancienne carte d'électeur pour l'inscription sur les listes électorales.

Inscription sur les listes électorales : elles peuvent être déposées toute l'année, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. Se présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

POSTE :

Tel 04 74 64 35 83

Ouverte du lundi au vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 et le samedi de 9 H à 12 H.



ECOLE PUBLIQUE

Directeur Mr DUMAS Tel 04 74 64 42 63

ECOLE PRIVEE

Directrice Mme NOYELLE Tel 04 74 64 39 74

RAMASSAGE SCOLAIRE

- ramassage journalier sur la commune, responsable Mr VAGINAY Tel 04 74 64 10 24

- ramassage journalier pour Thizy, Cours la Ville, Charlieu, Roanne

Transports BUCHET

Tel 04 74 64 01 05

RESTAURANT ET GARDERIE SCOLAIRES

Responsables Mmes FEUERBACK Marie-Catherine

DUGELET Isabelle

Tel 04 74 64 60 93

Tel 04 74 64 40 61

Tel 04 74 64 39 08

MAISON DE RETRAITE L'OASIS Directeur Mr LAFORET

Tel 04 74 64 10 26

Fax 04 74 64 48 81

PAROISSE

Père Hubert BRIDAY

3 rue J.B Fournier - 69240 Thizy.

Tel 04 74 64 03 83

GENDARMERIE

BELMONT DE LA LOIRE 17 ou Tel 04 77 63 60 24

POMPIERS, Lieutenant GIRARD THIZY

18 ou Tel 04 74 64 13 82

CENTRE ANTI POISONS LYON

Tel 04 78 54 14 14

TRESORERIE de BELMONT

Tel 04 77 63 60 64

SOUS PREFECTURE ROANNE

Tel 04 77 72 36 44

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI ROANNE

Tel 04 77 71 18 53

ASSEDIC - Bureau détaché Place Maurice Ravel - 69240 THIZY

Tel 04 77 44 53 53

ASSISTANTE SOCIALE - Mme PICAUVET ou Melle TARDY - Belmont Tel 04 77 63 68 58
Territoire d'action sociale de Roanne Tel 04 77 23 24 25
Permanences en mairie de La Gresle chaque 3e mardi du mois de 14 H à 15 H.

SALLE D'ANIMATION RURALE Responsable Mr SABATIN S.

Tel 04 74 64 21 51

SALLE RULLIERE

Responsable Mr BOUQUIN J.

Tel 04 74 64 26 69

BIBLIOTHEQUE - elle vous ouvre ses livres chaque mercredi de 9 H 30 à 11 H
et chaque vendredi de 16 H à 18 H

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : le ramassage a lieu chaque jeudi dans le bourg et les écarts. Les ordures doivent obligatoirement être mises dans des sacs hermétiques à l'intérieur des conteneurs.

COLLECTE DU VERRE : les verres usagés doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet installés face au cimetière. Le bénéfice de cette collecte est réservé au Comité Départemental contre le cancer.

DECHETTERIE : pour les ferrailles et métaux non ferreux, le papier, le carton, les encombrants (appareils ménagers, sommiers...), le verre, les huiles usagées, les batteries, les piles. Accès gratuit.
- à COURS LA VILLE, lundi et samedi de 8 H à 12 H et de 13 H à 17 H
- à BOURG DE THIZY, vendredi et samedi de 8 H à 12 H et de 13 H à 17 H,

S.P.A ROANNE (chenil)

Tel 04 77 71 81 38

ARCHE DE NOE ROANNE (chatterie)

Tel 04 74 70 73 59



DOCUMENTS OFFICIELS : A QUI S'ADRESSER ?

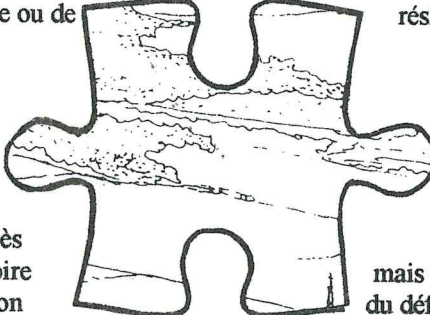
1. La naissance

- * la déclaration est obligatoire dans les trois jours
- * la reconnaissance d'un enfant naturel
 - à la Mairie du lieu d'accouchement
 - à n'importe quelle Mairie (avant la naissance ou le plus tôt possible après)

2. Le mariage

- * la constitution du dossier de mariage
 - à la Mairie du domicile ou de résidence de l'un des époux
- * le contrat de mariage
 - à un notaire

3. Le décès

- * constat de décès
 - à un médecin
 - déclaration du décès sous 24 heures
 - à la Mairie du lieu du décès
 - * formalités de succession
 - à un notaire (non obligatoire)
 - * formalités de Sécurité Sociale
 - aux organismes d'affiliation
- 
- mais souvent utile)
du défunt (envoyer un bulletin de décès)

4. Copies et extraits d'actes d'état civil

- * naissance, mariage et décès en métropole
 - à la Mairie du lieu de naissance, mariage ou décès
- * pour l'outremer
 - au Ministère des DOM-TOM
- * pour l'étranger
 - au Service Central de l'Etat-Civil du Ministère des Affaires Etrangères

5. Extrait de casier judiciaire

- * si vous êtes né en France ou à l'étranger
 - au Casier Judiciaire National
- * si vous êtes né dans les DOM TOM
 - au Greffe du Tribunal de Grande Instance dont dépend votre commune de naissance

6. Les fiches d'état civil

- * fiche individuelle d'état civil
 - à n'importe quelle Mairie, muni d'un livret de famille, d'un extrait de naissance ou d'une carte d'identité
- * fiche familiale d'état civil
 - avec livret de famille
- * fiche d'état civil et de nationalité
 - avec livret de famille et carte d'identité

7. Certificat de nationalité

- au Tribunal d'Instance du domicile

8. Livret de famille

(en cas de perte, vol, destruction, divorce...)

- à la Mairie du domicile

9. Certificat de concubinage

- certaines mairies acceptent de délivrer un certificat (dont La Gresle)

10. Pièces d'identité

- * première demande et renouvellement de la carte d'identité, du passeport, sortie du territoire
 - à la Mairie du domicile, ou à la Préfecture, ou au Commissariat de Police du domicile
- * en cas de perte ou de vol
 - au Commissariat de Police du lieu de perte ou de vol, ou du domicile.



QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?

ASPHYXIES : Suppression de la cause et dégagement des voies respiratoires -- Appel des pompiers -- Respiration artificielle immédiate -- Friction et réchauffement

BLESSURES : Nettoyer la blessure à l'eau et au savon -- S'il y a saignement abondant, appuyer sur la plaie -- Consulter le médecin qui pratiquera des points de suture si nécessaire

BRULURES IMPORTANTES : Envelopper le brûlé dans un drap propre -- Ne pas toucher à ses vêtements -- Le réchauffer et le rassurer

LEGERES : Appliquer de l'eau courante glacée -- Mettre soit un liquide antiseptique incolore approprié soit une pommade adaptée soit un pansement gras

CHUTES : Si la personne a perdu connaissance, si elle a des nausées, des vomissements, des saignements, la faire examiner sans tarder par un médecin

EMPOISONNEMENTS : Téléphoner immédiatement au centre antipoison, appeler votre médecin, à défaut votre pharmacien -- Coucher le malade sur le côté en position latérale de sécurité -- Réchauffer le malade -- Recueillir si possible les vomissements -- Découvrir si possible la nature du poison, rechercher les emballages
IL NE FAUT JAMAIS donner du lait, faire vomir sans l'avis du centre antipoison, donner de l'eau dans le cas d'intoxication par des poudres à laver.

ELECTROCUTION : Couper le courant avant de secourir la personne -- Donner l'alerte -- Tenter de ranimer en attendant les secours

FRACTURES : Immobiliser le membre fracturé

HEMORRAGIES :

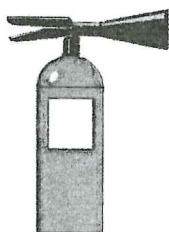
SECTION DE L'ARTERE : comprimer avec la main au dessus de l'artère, maintenir jusqu'à l'arrivée des secours

AUTRES HEMORRAGIES : mettre un pansement compressif avec coton hydrophile et bandes

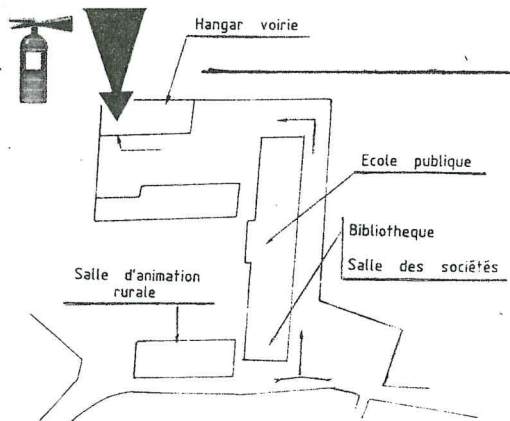
NOYADE : Donner l'alerte -- Incliner la tête du noyé sur le côté -- Pratiquer le bouche à bouche mais seulement après avoir éliminé l'eau des poumons si tel est le cas

SECTION D'UN DOIGT OU D'UN MEMBRE : Récupérer le fragment sans le laver -- Le mettre dans un sac en plastique propre et sec -- Placer le tout sur de la glace

SUFFOCATION PAR ASPIRATION D'UN OBJET : Essayer d'extraire l'objet avec un doigt s'il n'est pas trop profond, sinon secouer l'enfant tête en bas. En cas d'échec, le conduire en toute urgence en milieu hospitalier, surtout ne pas tenter la respiration artificielle, bouche à bouche, qui va encore enfonce l'objet dans la trachée.



**EN CAS DE NECESSITE,
L'EXTINCTEUR COMMUNAL
EST A VOTRE DISPOSITION
(VOIR PLAN CI-CONTRE)**





INFLUENCE DE LA LUNE SUR LA VIE QUOTIDIENNE

La lune accomplit un cycle régulier de 29 jours environ et passe par différentes phases : nouvelle lune (noire), premier quartier, pleine lune (blanche), et dernier quartier. **On dit qu'elle est croissante de la nouvelle lune à la pleine lune, et décroissante de la pleine lune à la nouvelle lune.**

Mais la lune peut aussi être montante ou descendante selon sa position dans le ciel, sur un cycle de 27 jours environ. Il suffit de l'observer deux jours de suite (deux heures plus tard le 2e jour), en repérant bien sa position dans le ciel grâce à un élément fixe. Si elle apparaît plus haut, on dit que la lune est montante, si elle est plus bas, on dit qu'elle est descendante. A titre d'information, elle sera au plus bas en 1998 les 15 mai, 11 juin, 8 juillet, 5 août, 1er septembre... et au plus haut les 28 mai, 24 juin, 21 juillet, 18 août, 14 septembre...

Les croyances populaires ont toujours existé par rapport à l'astre céleste. Nous vous proposons d'en vérifier quelques unes si vous n'êtes pas encore convaincu de l'influence de la lune, en particulier sur les travaux de jardinage.

- En lune montante, la sève des plantes monte davantage dans le feuillage, la germination des graines est rapide et les plantules sont plus vigoureuses.

- En lune descendante, la sève gagne les racines. C'est le moment de nourrir le sol et d'ameubler la terre en profondeur. La lune descendante favorise les repiquages, les plantations et les repiquages. Le bois de chauffage doit aussi être coupé pendant cette période. Les gazons tondus à cette époque s'enracinent mieux et assurent une meilleure retenue de terre.

- Les champignons sortent surtout quelques jours lune, et il y en a davantage en lune croissante

- Les cheveux coupés en lune montante ont plus surtout si la lune est également croissante ou mieux en pleine

- Pour l'épilation, la lune descendante est favorable, et plus lente si on peut y associer la lune décroissante

- Pour traiter contre les vers, le faire 3 à 4 jours après la pleine lune

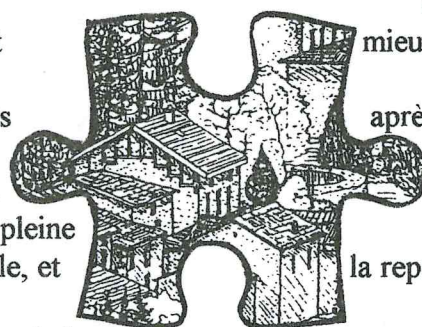
- L'accouplement des lapins réussit mieux entre la nouvelle lune et le premier quartier

- En nouvelle lune, l'énergie physique est à son minimum. C'est un bon jour pour commencer à éliminer des toxines ou une mauvaise habitude de vie

- En lune croissante, on s'extériorise plus facilement. Le corps tire partie au maximum de ce qu'il reçoit pour son développement. C'est une période où il faut se surveiller si on a tendance à grossir. C'est le bon moment pour mettre en route des projets.

- En pleine lune, l'énergie physique est à son maximum. C'est la meilleure période pour réaliser un projet. C'est un moment où on peut avoir davantage d'insomnies.

- En lune décroissante, la spiritualité, la réflexion et l'intériorisation sont favorisées.



durant cette
mieux et assurent

après la nouvelle

de vitalité,
lune

la repousse encore

Avez-vous vous même fait quelques observations ? Avez-vous quelques croyances concernant le temps, ou la nature en général ? Merci de nous les faire partager pour un prochain numéro.

Isabelle DUGELET



REVES D'ENFANTS

- J'ai rêvé que j'étais une princesse et que j'étais mariée avec Arnaud. On s'est marié un mardi. On est parti à la mer et pendant cinq jours on s'est baigné. (Aurélie)

- J'ai rêvé qu'il y avait des roses par terre. C'était l'été. Un cochon se promenait sur les roses, puis on est parti tous les deux à la mer et on a vu des dauphins. (Manon)

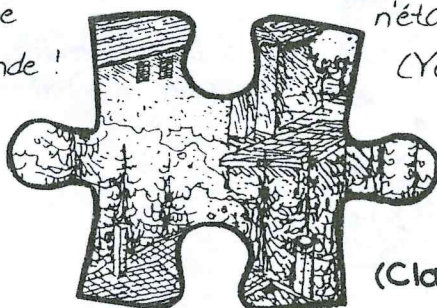
- J'étais aux W.C dans la nuit. Des vampires sont arrivés. J'ai alors crié au secours, mes parents et ma soeur sont venus mais ils sont devenus des vampires. J'ai tiré la chasse d'eau et je suis descendu dans les égouts. (Aymeric)

- J'ai rêvé que j'étais un monstre à 3000 yeux. Puis je me suis fait capturer par les hommes. En me réveillant, j'étais redevenu normal. (Arnaud)

- LA NUIT, JE RÊVE PRESQUE TOUJOURS QUE JE MARCHE DANS LA FORÊT. PUIS JE VOIS UNE SORTE DE SORCIÈRE QUI ME PREND LE PANTALON ET ME FOURRE DANS UN SAC, PUIS MET CE SAC DANS UN CARTON. ENSUITE, ELLE ALLUME LE FOUR À 30 DEGRÉS ET JETTE LE CARTON DEDANS. (ROMAIN)

- Dans la cour de l'école, la maîtresse avait acheté des Millionnaires, des Solitaires, des Morpions et les avait distribués à tous les enfants de la classe. Moi, j'ai gratté et j'ai vu : j'avais gagné mille cinq francs. Alors que tous les autres avaient zéro franc. Personne n'était content sauf moi. J'étais l'homme le plus heureux du monde ! (Yann)

- Une fois, j'ai rêvé ma chambre, et enlevait l'endemain matin, surprise ! quand je me suis réveillée.



que Napoléon était dans tous les tableaux. Et le il y avait tous les tableaux (Clarisse)

- J'ai fait un rêve d'amour. J'étais chez Mamie, il y avait une fille très jolie. Je suis allé faire du cheval avec elle. Elle est tombée. Je l'ai sauvée et je l'ai embrassée. (Tanguy)

LE MOT DE LA FIN

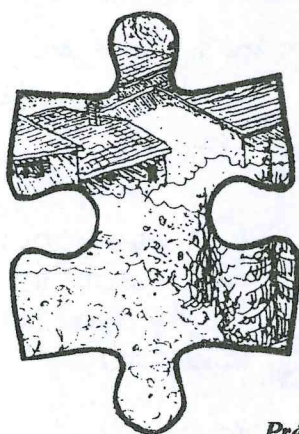


L'équipe de la commission communication souhaite que ce bulletin 1998 vous apporte des informations utiles, mais aussi divertissements, détente et sourire.

Nous espérons que la présentation du bulletin sera appréciée. Nous devons féliciter et remercier à ce sujet Monsieur Daniel FAYET qui a réalisé le dessin du village.

Ce bulletin ne contient sans doute pas toutes les informations que vous souhaiteriez y trouver, mais nous comptons sur vous pour nous faire part de vos remarques, suggestions, pour les prochains numéros. Les personnes qui le souhaitent peuvent aussi nous proposer des articles ou des illustrations.

Pour la commission communication
Serge Jacquet.



*Un oubli, une erreur, un changement...
Contactez un membre de la commission*

*Président : Serge Jacquet
Membres : Isabelle DUGELET, Ludovic DUMAS, Patrick FEUERBACK, Louis MAINARD, Laurent VAGINAY*

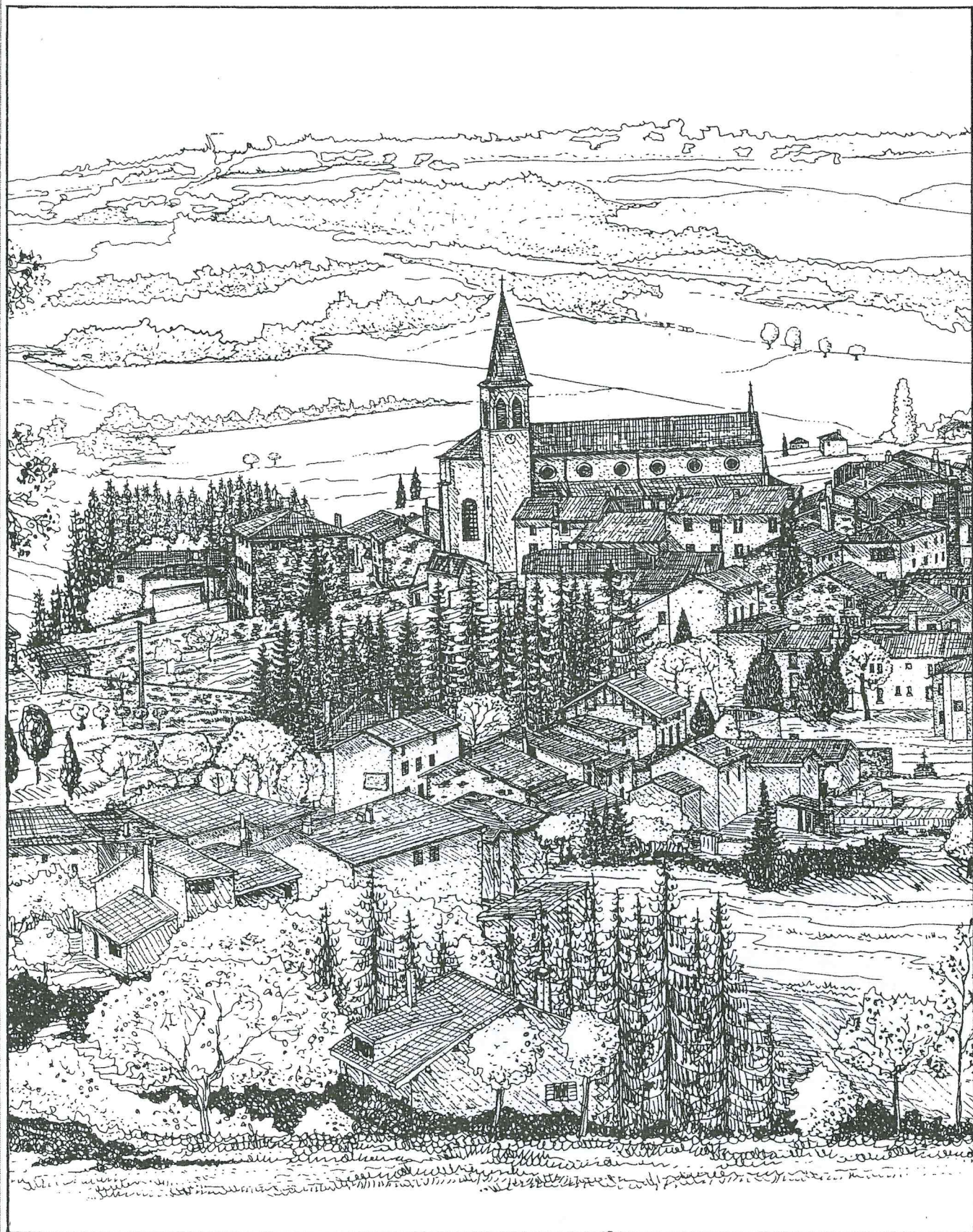


TABLE DES MATIERES

- REFLEXIONS !....	1
- VIE COMMUNALE	2
- BUDGET GENERAL	3
- HABITAT	4
- REALISATION D'UN DEPLIANT TOURISTIQUE	5
- NOTRE ENVIRONNEMENT LOCAL	6, 7
- BALISAGE PERMANENT DES SENTIERS	8
- MORCEAUX COLLECTES, TRIES ET CHOISIS ...	9
- FOIRE CANTONALE - THEATRE 98	10
- BIBLIOTHEQUE	11
- EQUITATION	12
- NOS DEUX ECOLES	13
- CLASSES EN 7 ET EN 8	14, 15
- L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA GRESLE	16
- LA POPULATION DES HAMEAUX EN 1846	17
- ETAT CIVIL 1997	18
- NAISSANCES	19
- MARIAGES	20
- DECES	21
- CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1998	22, 23
- ARTISANAT, COMMERCE ET INDUSTRIES	24, 25
- RENSEIGNEMENTS UTILES	26
- DOCUMENTS OFFICIELS : A QUI S'ADRESSER ?	27
- QUE FAIRE EN CAS D'ACCIDENT ?	28
- INFLUENCE DE LA LUNE SUR LA VIE QUOTIDIENNE	29
- REVES D'ENFANTS	30
- LE MOT DE LA FIN	31
- LA GRESLE, DESSIN DE DANIEL FAYET	

